



Rapport annuel 2018-2019

Table des matières

Mot du président et de la directrice-générale	3
Profil de la Commission scolaire	4
Conseil des commissaires	
• Membres	5
• Faits saillants	6
Code d'éthique et de déontologie	7
Rapport du Comité de parents	8
Comité consultatif EHDA	9
Faits saillants	10
Plan d'engagement vers la réussite	12
Rapport de la Protectrice de l'élève	15
Lutte à l'intimidation	16
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	17
États financiers	18



Mot du président et de la directrice générale



*Offrir les
meilleures
chances de
réussite à
tous ceux qui
fréquentent
nos écoles
et nos
centres*

Bonjour,

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel de la Commission scolaire De La Jonquière qui témoigne de nos réussites de l'année scolaire 2018-2019. Il est le reflet de l'engagement et du travail attentionné de notre personnel.

Nous poursuivons la mise en œuvre de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Autant le Conseil des commissaires, que les différents acteurs de notre Commission scolaire, demeurent déterminés à en atteindre les objectifs pour ainsi offrir les meilleures chances de réussite à tous ceux qui fréquentent nos écoles et nos centres.

Les décisions du Conseil des commissaires donnent les orientations à tout le personnel, afin que nos employés et nos élèves aient la chance d'évoluer dans un milieu dynamique et agréable à vivre. Pour ce faire, plus que jamais, nous demeurons fidèles aux valeurs de responsabilité, de respect, de coopération et de compétence.

Nous présentons dans ce rapport les faits saillants des activités de notre organisation.

En le parcourant, vous aurez un portrait non seulement de notre travail, mais de notre engagement envers la réussite des élèves, jeunes et adultes.

Ce sont ces jeunes esprits, avides de connaissance, qui sont au cœur de chacune de nos actions. Chaque jour, nous pensons à eux d'abord.

Bonne lecture!

Jacynthe Bond,
directrice générale

Éric Bergeron,
président

Profil de la Commission scolaire

Élèves

4 639 élèves répartis dans 17 écoles primaires

2 858 élèves répartis dans 3 écoles secondaires

805 élèves en formation professionnelle
(temps plein et partiel)

1 387 élèves en formation générale des adultes
(temps plein et partiel)

Total : 9 689 élèves

Service de garde

2 639 élèves répartis dans 18 services de garde

Transport scolaire

5 643 élèves transportés

Membres du personnel

1 069 postes en équivalent temps complet

612 postes d'enseignant(e)s

340 postes d'employé(e)s de soutien

61 postes de professionnel(le)s

56 postes de gestionnaires

Total : 1 606 employés (réguliers et temporaires)

Budget 2018-2019

112 276 690 \$



Conseil des commissaires

MEMBRES



Président :
M. Éric Bergeron



Circonscription 1 :
M. Dany Larouche



Circonscription 2 :
M. Éric Dion



Circonscription 3 :
M. Stéphane Bergeron



Circonscription 4 :
M. Lauréat Brassard



Circonscription 5 :
M. Réal Pedneault



Circonscription 6 :
Mme Josette L.-Morin



Circonscription 7 :
Mme Maude Desjardins



Circonscription 8 :
M. Pascal Thivierge



Circonscription 9 :
Mme Isabelle Tremblay



**Commissaire parent -
ordre primaire :**
Mme Anne-Marie Côté



**Commissaire parent -
ordre secondaire :**
Mme Nadia Émond



**Commissaire parent -
EHDAA :**
Mme Hélène Pelletier

Conseil des commissaires

FAITS SAILLANTS

La pédagogie et les élèves

- Adoption des critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022;
- Adoption des règles de classement pour le passage du primaire à la première secondaire et du premier cycle au deuxième cycle du secondaire;
- Adoption du cadre d'organisation scolaire pour l'année scolaire 2019-2020;
- Détermination des bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2018-2019.

Les immeubles

- Adoption du Plan triennal des investissements 2019-2022;
- Engagement de professionnels pour différents projets de réfection.

L'administratif

- Acceptation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2017-2018;
- Institution du régime d'emprunt pour l'année 2019-2020;
- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette, de la taxe scolaire et du taux d'intérêt pour l'année scolaire 2019-2020;
- Suivis au plan d'effectif;
- Nomination à différents postes de gestionnaires;
- Évaluation du rendement du directeur général pour l'année 2017-2018.

Le fonctionnement du Conseil des commissaires

- Nomination des membres du comité exécutif du Conseil des commissaires;
- Nomination des commissaires aux comités administratifs de la Commission scolaire ainsi qu'aux organismes du milieu;
- Adoption de la répartition de la rémunération des commissaires.

La communauté

- Participation au projet Saguenay ville étudiante;
- Signature du protocole d'entente avec le Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay (CADUS);
- Signature des protocoles d'entente entre la Commission scolaire et les corps policiers de son territoire;
- Adhésion au Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Adhésion au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ);
- Convention de partenariat avec le programme Culture-éducation;
- Adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord;
- Adhésion à Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean.



Code d'éthique et de déontologie

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique et en vertu du Code d'éthique et de déontologie qui régit le Conseil des commissaires, aucun cas n'a été soumis au commissaire à l'éthique en 2018-2019.

Le Code d'éthique et de déontologie est disponible au Service du secrétariat général et des communications ainsi que sur le site Internet www.csjonquiere.qc.ca sous l'onglet Conseil des commissaires.



Rapport 2018-2019 du Comité de parents

Mesdames, Messieurs,

Voilà une autre année qui se termine. Comme lors des années passées, je tiens à offrir des remerciements à tous les parents qui se sont impliqués au comité de parents, au conseil d'établissement ainsi qu'à l'O.P.P. de leur école pour l'année 2018-2019. Je veux remercier également tous les parents qui ont apporté leur aide ainsi que leur soutien aux élèves de notre commission scolaire. Je suis très heureuse de constater qu'encore une fois cette année de nombreux parents ont toujours la motivation de promouvoir la place des parents au sein de l'organisation scolaire et s'impliquent à la réussite des élèves. Après plusieurs années d'implication de ma part, je peux dire que les parents ont le goût de s'impliquer pour nos jeunes. De plus, je remercie tous ceux qui se sont portés volontaires pour s'impliquer sur les différents comités de la commission scolaire. Je vous suis reconnaissante de vous être fait les portes paroles de tous les parents. Je suis fière de souligner que ce sont des parents qui ont à cœur la réussite des élèves notre commission scolaire.

Comme le prévoit la LIP, le comité de parents a été consulté sur tous les sujets et les documents auxquels il doit émettre son avis, notamment les critères d'inscriptions des élèves, règles de classements, plan triennal, calendrier scolaire, processus et règles budgétaires. De plus, il a été informé du bassin d'alimentation et de l'organisation scolaire.

Parmi les activités 2018-2019, il y a eu l'activité d'accueil comme le comité a maintenant l'habitude d'offrir aux nouveaux délégués et substituts, les élections des postes au sein du comité exécutif, la conférence de M. Rénauld Beauchesne sur le fonctionnement des conseils d'établissements. Le comité de parents est heureux de mentionner qu'il a participé une fois de plus à la semaine EHDA en offrant une conférence. Conférence de madame Annie Brocoli intitulée « Les trésors cachés

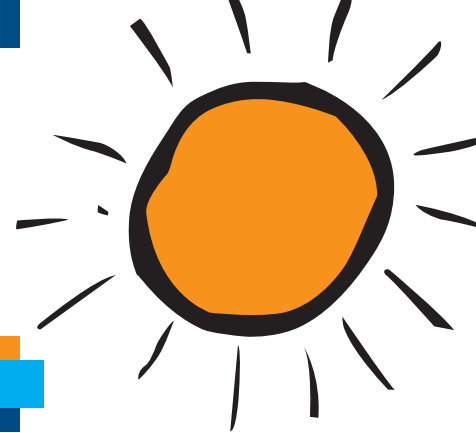
derrière la différence ». Comme par les années passées, les parents de la commission scolaire ont pu assister aux autres activités de la semaine EHDA. De plus, cette année le comité a offert aux parents de notre commission scolaire d'autres activités. Ils ont pu assister à une pièce de théâtre de la troupe Parminou intitulée « Je courais, je courais, je courais » pièce d'humour avec comme sujet l'épuisement parental. Une conférence sur les nouvelles technologies et ses effets a pu être aussi offerte. Conférence de madame Cathy Thétrault intitulée « Jeunes connectés, parents informés ». En tant que présidente, j'ai participé aux conseils régionaux de la Fédération des comités de parents et aux rencontres de l'Association des comités de parents du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le 1^{er} juin, six (6) parents du comité de parents ont assisté au congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec qui a eu lieu cette année à Boucherville.

Pour terminer, comme par les années passées, je veux souligner encore une fois la très grande importance que les parents soient représentés dans ce système d'éducation en ayant la possibilité de siéger sur les conseils d'établissements, les comités de parents, à la fédération des comités de parents ainsi que sur les comités des commissions scolaires. Les parents ont toujours le désir de s'impliquer et d'être présents dans le système d'éducation. Ils répondent présents par leur implication malgré leur horaire chargé et leur vie de famille. C'est par ces organisations que les parents peuvent se faire entendre. Merci encore à vous, chers parents.

Sonia Fortin,
présidente du comité de parents

Comité consultatif EHDAA

MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à vous!

Vous êtes-vous déjà posés les questions suivantes?

- **Comment se passera l'intégration de mon enfant ayant des besoins spéciaux à l'école, au secondaire ou aux adultes?**
- **Qu'est-ce qui se passe avec mon enfant : pourquoi a-t-il tant de difficulté à l'école?**
- **Compte tenu de ses difficultés scolaires, est-ce que mon enfant a accès à tous les services dont il a besoin à l'école?**
- **Comment la Commission scolaire peut-elle m'aider à faire en sorte que mon enfant, avec ses limitations fonctionnelles, puisse réussir son parcours scolaire?**

Pour ma part, je suis père d'un enfant qui a des besoins particuliers, à l'école comme dans la vie, un enfant intégré en classe régulière et un enfant intégré en classe spéciale, mais tous deux en difficulté scolaire.

C'est dans ce contexte que j'ai accepté, depuis octobre 2012, la responsabilité de la présidence du comité consultatif relatif à l'organisation des services aux élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (ci-après le CCEHDAA). Chaque commission scolaire possède ce type de comité qui, même s'il est composé principalement de parents, est tout de même distinct du comité de parents.

Au comité consultatif, nous sommes une dizaine de parents d'élèves différents au point de vue scolaire. Nous souhaitons d'abord pouvoir mieux comprendre les façons de faire de la Commission scolaire et des établissements concernant les élèves HDAA. Nous souhaitons surtout donner notre point de vue dans le meilleur intérêt de ces élèves.

Que votre enfant ait des limitations fonctionnelles permanentes (déficience intellectuelle, auditive, motrice ou visuelle principalement) ou temporaires, que l'élève dont vous êtes responsable soit à risque de connaître des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, que votre jeune ait des difficultés neurologiques, comportementales nécessitant un plan de services, un trouble langagier ou autres, notre commission scolaire est importante pour lui. Il revient en effet à cette dernière de répartir le financement dans les établissements en fonction des besoins des élèves HDAA.

Bien entendu, nous sommes accompagnés dans nos échanges et prises de position par des membres du personnel de la Commission scolaire : enseignantes, directrices, technicienne en éducation spécialisée, psychologues scolaires et un membre du personnel d'encadrement. Nos réunions sont publiques et toujours ouvertes à la présence d'observateurs ou de personnes qui souhaitent poser des questions ou nous faire part de commentaires par rapport aux enjeux liés aux élèves que nous représentons. Notre calendrier de rencontres se trouve dans la section Comité consultatif EHDAA du site Web de la Commission scolaire.

Venez assister à nos assemblées publiques : vous êtes la ou le bienvenu!

Éric Desbiens,

président comité consultatif EHDAA



Faits saillants

Le Conseil des commissaires de la Commission Scolaire De La Jonquière a reçu le 15 octobre 2019 les états financiers ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année scolaire 2018-2019.

La Commission scolaire présente un surplus de 142 000 \$ au 30 juin 2019. Les travaux de suivi budgétaire réalisés en cours d'année en collaboration avec l'ensemble des gestionnaires de l'organisation et le comité de répartition des ressources auront permis de s'assurer de l'équilibre budgétaire. La réalisation du Plan d'Engagement Vers la Réussite demeurant au cœur de ses priorités.

L'année 2018-2019 a fait l'objet d'injection de somme additionnelle par le Ministère sous forme de mesures dédiées aux établissements scolaires qui auront permis d'accroître les investissements en service direct aux élèves en cours d'année.



Entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019, la Commission scolaire De La Jonquière a conclu 13 contrats d'une dépense de 25 000 \$ et plus, pour un total de 764 265,14 \$:

- Aucun contrat conclu avec une personne physique;
- Treize contrats conclus avec une personne morale, pour un total de 764 265,14 \$.

Description	Firme	Montant du contrat	SEAO
Architecture	Groupe Conseil Planitech	49 124,79 \$	Publié
Architecture	Groupe Conseil Planitech	36 451,34 \$	Publié
Architecture	Yoan D. Belley, architecte	26 828,24 \$	Non publié*
Déneigement	Asphalte TDP 2002 Inc.	41 950,00 \$	Publié
Déneigement	Asphalte Henri Laberge	39 700,00 \$	Publié
Déneigement	Asphalte Henri Laberge	25 500,00 \$	Publié
Ingénierie	WSP Canada Inc.	62 209,88 \$	Publié
Ingénierie	Unigec Inc.	35 122,04 \$	Publié
Ingénierie	Martin Roy & Associés Inc.	32 750,00 \$	Publié
Ingénierie	Martin Roy & Associés Inc.	36 469,48 \$	Publié
Location de véhicules	Location Talbot	93 525,26 \$	Publié
Programme d'aide aux employés	Le Groupe T'Aide Inc.	77 280,40 \$	Publié
Reprographie	Artemur Inc.	207 478,50 \$	Publié
TOTAL		764 265,14 \$	

*Contrat conclu à moins de 25 000 \$

Faits saillants (suite)

Bilan des réalisations des Ressources matérielles

Les travaux d'améliorations des immeubles ont été réalisés dans l'ensemble des bâtiments de la commission scolaire, le budget total des améliorations, de la sécurité, et de la réfection est de 1,4 million. Les projets réalisés sont, entre autres, la mise aux normes des cuisines et le plancher du gymnase de l'école secondaire Kenogami, la ventilation de l'école Sainte-Lucie, le changement de la génératrice et de l'entrée électrique de la polyvalente de Jonquière, le contrôle de l'humidité à l'école Notre-Dame-du-Rosaire, le réaménagement des casiers de l'école Bois-Joli, l'aménagement de la bibliothèque à l'école Notre-Dame-du-Sourire et plusieurs autres projets.

De plus, les ressources matérielles ont réalisé des projets de maintien d'actifs immobiliers de l'ordre de 3,8 millions. Les projets majeurs sont la rénovation du gymnase, incluant les portes et les fenêtres, à l'école Saint-Jean de Bégin, l'agrandissement de l'école Bois-Joli, l'installation de nouvelles enseignes électroniques au centre de formation professionnelle, la rénovation du système de chaufferie à l'école Margueritte-Belley pour ne nommer que ceux-ci.



Bilan des réalisations des Ressources informationnelles

Mis à la disposition des élèves plus de 650 portables et 250 iPad dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur.

Mise à jour à Office 365 pour enseignants, ce qui a permis d'élargir l'éventail d'outils disponibles aux apprentissages;

Mis à la disposition un Portail de gestion de contenu dynamique SharePoint, sur lequel les utilisateurs peuvent échanger des informations dans un environnement sécuritaire.

Pour supporter la demande numérique, bonifier le réseau de fibre optique à 10 gigabits dans tous les établissements.

Remplacer 200 postes de travail du parc informatique.

Répondre à plus de 3 000 requêtes au centre de service informatique.



Plan d'engagement vers la réussite

2018-2022

En 2018-2019, le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) en est à sa première année de mise en œuvre. Afin d'atteindre les objectifs ciblés, chacune des équipes des écoles et des centres a réalisé un projet éducatif. Quant à eux, les services se sont mobilisés pour répondre aux attentes du PEVR.

- Élaboration du projet éducatif 2019-2022 de chacun des établissements :
 - Passation d'un sondage par les écoles auprès des élèves, du personnel, des parents et des partenaires.
 - Définition de la mission, de la vision et des valeurs.
 - Identification des orientations, des objectifs et des cibles à atteindre.
- Implantation et consolidation des rencontres collaboratives dans toutes les écoles et les centres de la Commission scolaire.
- Mise en place du projet *Évaluation de la petite enfance* (ÉPE) en partenariat avec les centres de la petite enfance et différents services de la santé.
- Virage numérique privilégiant les envois par courriel aux parents et l'utilisation de plateformes numériques favorisant le travail collaboratif.
- Déploiement dans les écoles, dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, de plus de 650 portables et 250 tablettes numériques.
- Organisation, par le Comité culturel, de nombreuses activités ayant permis à plus de 3 000 élèves du primaire et du secondaire d'assister à un spectacle de théâtre professionnel, et aux élèves de maternelle 5 ans et de 1^{re} secondaire, de participer à des ateliers culturels en classe.
- Présentation de 30 projets du primaire et du secondaire au Défi OSEntreprendre et organisation d'un gala local en collaboration avec le Cégep de Jonquière.
- Proposition aux élèves du primaire et du secondaire d'une panoplie d'événements sportifs tels que le *Festival de soccer primaire*, le *Festival d'athlétisme* et la *Petite Randonnée*.
- Financement de 3 projets par le Fonds d'aide à la réussite de la Commission scolaire De La Jonquière (9 800 \$).
- Adhésion de la Commission scolaire au programme de remise de bourses *Maman va à l'école*.
- Mise en œuvre d'un programme d'intégration des nouvelles directions d'écoles et de centres.
- Injection de sommes additionnelles par le Ministère sous forme de mesures dédiées aux établissements scolaires permettant d'accroître les investissements en service direct aux élèves.
- Investissements de 3,8 millions pour des projets de maintien d'actifs immobilier et de 1,4 million pour des améliorations, la sécurité et la réfection dans les bâtiments.



Plan d'engagement vers la réussite

2018-2022 (suite)

Orientation de la Commission scolaire De la Jonquière : persévérance et réussite scolaire

Objectif	Situation de départ en juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Cible 2022
Augmenter de 5 points de pourcentage le taux de réussite en mathématique CST de 4 ^e secondaire d'ici 2022	73,0 %	67,7 %	77,2 %	78,0 %
Augmenter de 6,6 points de pourcentage le taux de réussite en mathématique SN de 4 ^e secondaire d'ici 2022	68,4 %	76,6 %	94,4 %	75,0 %
Augmenter de 1,8 point de pourcentage le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique résoudre de 6 ^e année du primaire d'ici juin 2022	81,2 %	87,9 %	85,3 %	83,0 %
Augmenter de 4,4 points de pourcentage le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique raisonner de 6 ^e année du primaire d'ici juin 2022	73,6 %	80,3 %	69,0 %	78,0 %
Augmenter de 5,2 points de pourcentage le taux de réussite en français, langue d'enseignement, de 5 ^e secondaire d'ici 2022	83,8 %	86,4 %	89,6 %	89,0 %
Augmenter de 3,2 points de pourcentage le taux de réussite à l'épreuve de français lecture de 4 ^e année du primaire d'ici juin 2022	81,8 %	78,2 %	76,0 %	84,0 %



Plan d'engagement vers la réussite

2018-2022 (suite)

Objectifs en lien avec la Politique de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Objectif de la Commission scolaire	Situation de départ Cohorte 2008-2009 suivie jusqu'en 2014-2015	Cohorte 2009-2010 suivie jusqu'en 2015-2016	Cohorte 2010-2011 suivie jusqu'en 2016-2017	Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018	Cible 2022
Diminuer l'écart du taux de diplomation et de qualification après 7 ans entre les garçons et les filles	Écart de 6,6 points	Écart de 11,6 points	Écart de 13,6 points	Écart de 15,8 points	Écart de 5,5 points
Diminuer l'écart du taux de diplomation et de qualification après 7 ans entre les élèves HDAA et les élèves réguliers	Écart de 30,5 points	Écart de 35,2 points	Écart de 36,6 points	Écart de 37,7 points	Écart de 30 points
Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	75,8 %	80,5 %	78,4 %	79,4 %	81 %

Objectif de la Commission scolaire	Situation de départ 2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2022
Restreindre la proportion d'élèves qui entrent à 13 ans ou plus au secondaire	9,5 %	13,3 %	Donnée non disponible	10 %
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	80,9 %	80,9 %	82,7 %	85 %
Évaluer tous les bâtiments du parc immobilier de la Commission scolaire	Donnée non disponible	Donnée non disponible	10 bâtiments (33,3 %)	30 bâtiments (100 %)

Orientations définies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Orientation du ministère	Situation de départ 2017-2018	2018-2019	Cible 2022
Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la Commission scolaire	Mise en place du projet <i>Ensemble on réussit!</i> en formation générale des adultes	28 participants aux ateliers en littératie dont 19 sont devenus des élèves du centre	35 participants aux ateliers en littératie dont 25 sont devenus des élèves du centre En attente d'une donnée statistique provenant du PEICA
Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour	4 écoles primaires atteignent l'objectif de faire bouger tous les élèves 60 minutes par jour	6 écoles primaires	10 écoles primaires

Rapport de la Protectrice de l'élève

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Au cours de cette période, la protectrice de l'élève a été interpellée par 25 parents ou élèves. Les demandes avaient pour objet :

- Transfert d'élèves (10);
- Besoins particuliers pour la sécurité d'un élève (interruption en cours d'enquête, car besoin répondu) (1);
- Plainte refusée après examen sommaire, parce que vexatoire (1);
- Compétences d'un enseignant (4);
- Application du plan d'intervention (8);
- Accomodement particulier, non fondé (1).

J'ai dirigé toutes ces personnes vers le responsable du cheminement des plaintes de la Commission scolaire, tel que prévu à l'article 2.4.2.1 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, les demandeurs n'ayant pas épuisé les autres démarches prévues à la procédure.

Par la suite, 8 de ces dossiers ont été traités par la protectrice. Dans tous ces dossiers, aucune recommandation n'a été formulée à la suite de mon enquête.

Aucune demande concernant une situation d'intimidation n'a été portée à ma connaissance.

Sylvie Bélanger,

protectrice de l'élève

Commission scolaire de la Jonquière

17 septembre 2019



Lutte à l'intimidation

En vertu de l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire De La Jonquière doit faire mention, dans son rapport annuel, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de la Direction générale par les directions d'établissement, en lien avec les actes d'intimidation ou de violence.

Des actes d'intimidation ou de violence tels que : coups, bousculades, moqueries, dénigrement, bagarres, violence verbale, etc. se produisent occasionnellement dans les établissements de la CSDLJ.

Au cours de l'année 2017-2018, nous avons dénombré 5 événements d'intimidation ou moins, et ce, dans chacun de nos établissements. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquences ne sont pas significatives. Ces événements n'ont pas fait l'objet de plaintes auprès de la protectrice de l'élève.

Interventions réalisées afin de contrer l'intimidation et la violence

Conformément à la Loi, tous nos établissements se sont dotés d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'offrir des milieux sécuritaires et favorisant le développement des élèves.

Bien que chaque établissement ait un plan de lutte qui lui est propre, les interventions demeurent, de façon générale, semblables :

- rencontres avec les victimes;
- rencontres avec les intimidateurs;
- communication immédiate avec les parents;
- travaux de réflexion;
- retrait des privilèges (récréations, sorties, etc.);
- suspensions à l'interne et à l'externe;
- tout autre moyen jugé pertinent par la direction.

La Commission scolaire travaille en étroite collaboration avec les corps policiers, et peut faire appel à leurs services selon la gravité des gestes posés.

Le personnel de la Commission scolaire prend au sérieux tout acte d'intimidation et de violence. Toutes les actions sont entreprises pour tenter d'enrayer cette problématique.



Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

En vertu de l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, la Commission scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues de la Loi en matière de dénombrement.

Ainsi, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, la cible fixée de 1 900 511, 66 heures rémunérées a été respectée.

Vous trouverez, ci-dessous, les renseignements relatifs au nombre d'heures rémunérées par catégorie d'emploi.

Catégorie d'emploi	Avril 2018 à mars 2019			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	101 605,56	-	101 605,56	62
2. Personnel professionnel	111 853,64	42,00	111 895,64	83
3. Infirmier	-	-	-	0
4. Personnel enseignant	952 861,85	2 906,61	955 768,46	918
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	541 008,01	759,51	541 767,52	557
6. Agents de la paix	-	-	-	-
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	142 797,79	4 244,35	147 042,14	121
8. Étudiants et stagiaires	-	-	-	-
Total	1 850 126,85	7 952,47	1 858 079,32	1 741

N.B. : La période de référence ainsi que la méthode de comptabilisation du niveau de l'effectif expliquent la différence entre les nombres d'employés que l'on retrouve dans ce tableau et ceux du « Profil de la Commission scolaire » (page 4).



États financiers au 30 juin 2019

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

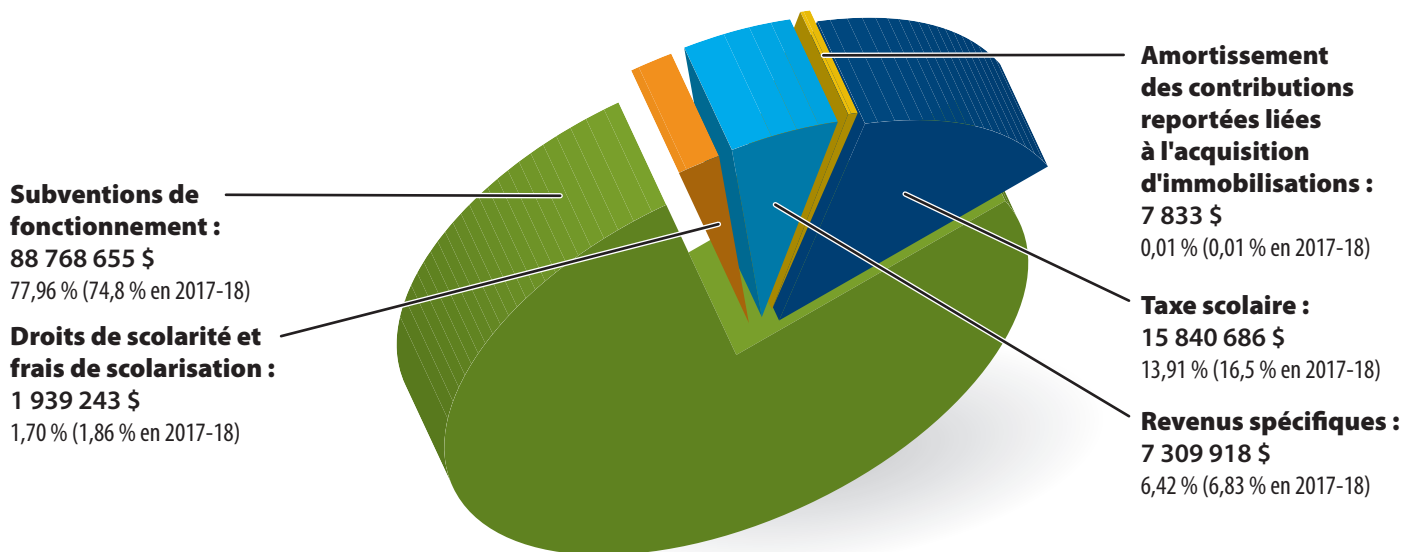
ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	603 337 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	9 462 133 \$
Subvention à recevoir - Financement	22 753 931 \$
Taxe scolaire à recevoir	989 532 \$
Débiteurs	1 448 906 \$
Stocks destinés à la revente	79 107 \$
Autres actifs	1 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	<u>35 336 947 \$</u>
PASSIFS	
Emprunts temporaires	1 498 653 \$
Créditeurs et frais courus à payer	12 595 869 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	119 406 \$
Revenus perçus d'avance	467 269 \$
Provision pour avantages sociaux	5 003 699 \$
Dettes à long terme à la charge de la CS	115 000 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	124 173 330 \$
Autres passifs	366 563 \$
TOTAL DES PASSIFS	<u>144 339 789 \$</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(109 002 842) \$
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	114 270 743 \$
Stocks de fournitures	208 184 \$
Charges payées d'avance	407 635 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	<u>114 886 562 \$</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	<u>5 883 720 \$</u>

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

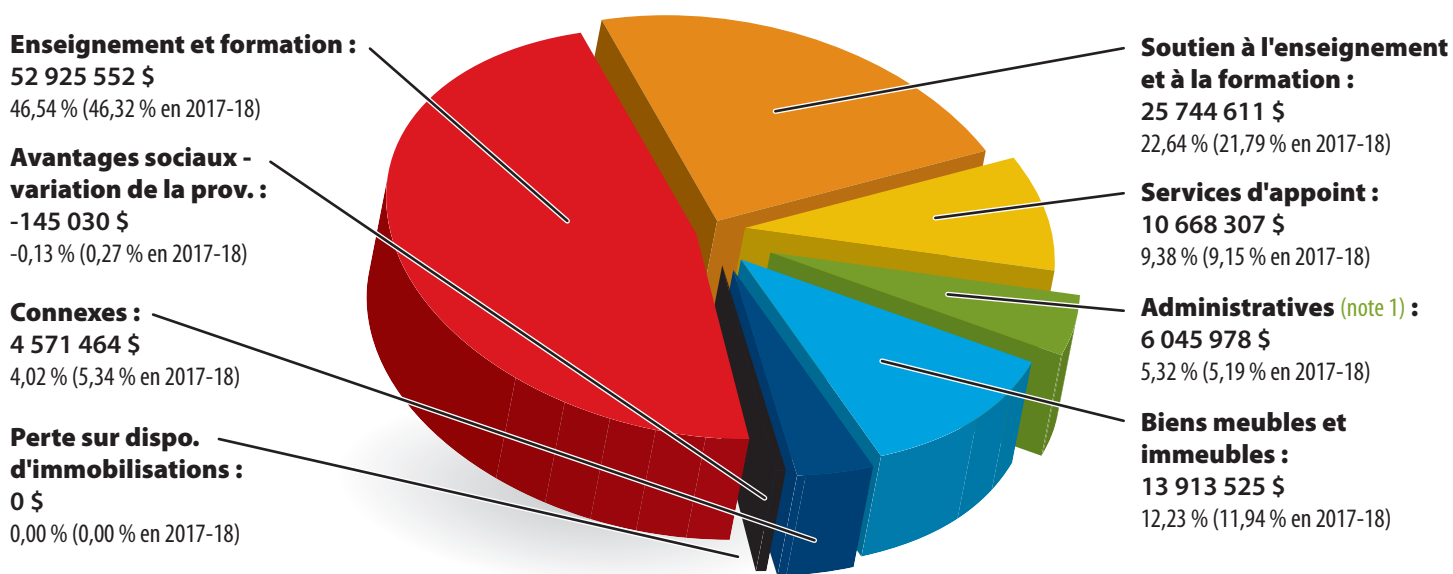
REVENUS	
Subvention de fonctionnement du Ministère	88 768 654 \$
Taxe scolaire	15 840 686 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 939 243 \$
Vente de biens et services	6 633 442 \$
Revenus divers	676 476 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	7 833 \$
TOTAL DES REVENUS	<u>113 866 334 \$</u>
CHARGES	
Activités d'enseignement et de formation	52 925 552 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	25 744 611 \$
Services d'appoint	10 668 306 \$
Activités administratives	6 045 977 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	13 913 525 \$
Activités connexes	4 571 464 \$
Avantages sociaux – variation de la provision	(145 029) \$
TOTAL DES CHARGES	<u>113 724 406 \$</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	141 928 \$
Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2018	5 741 792 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	<u>5 883 720 \$</u>

États financiers au 30 juin 2019 (suite)

Revenus : 113 866 335 \$



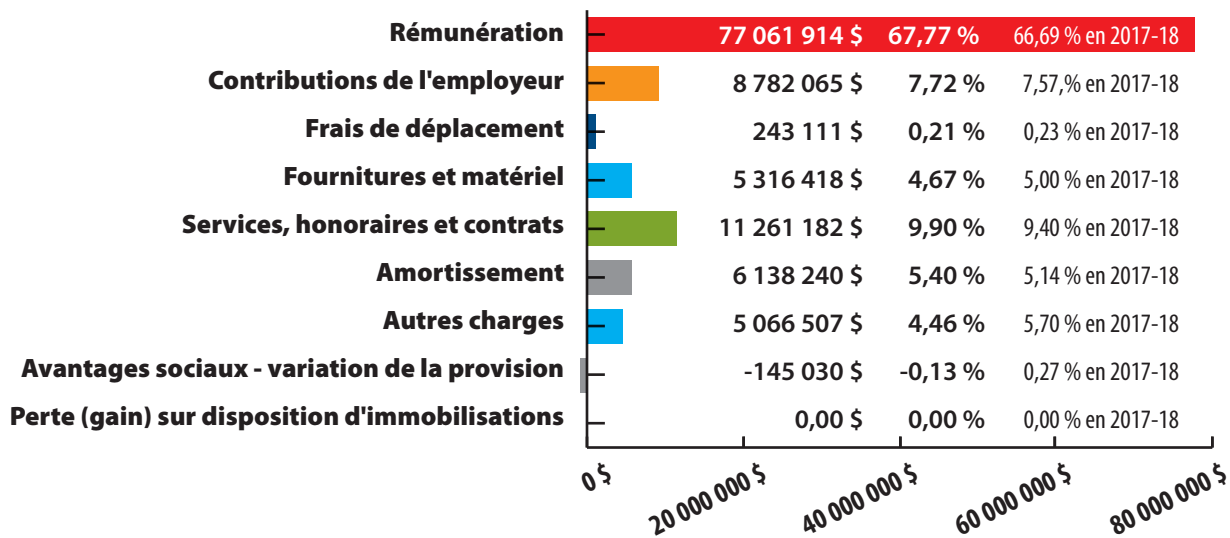
Charges : 113 724 407 \$



Note 1 : Aux activités administratives s'ajoutent des dépenses de soutien à l'enseignement et à la formation. Selon le plan d'enregistrement comptable actuel applicable aux commissions scolaires, en ajoutant les dépenses attribuables à la gestion des ressources financières, de la paie, de l'approvisionnement et de l'organisation scolaire des écoles secondaires et des centres de 1 224 085 \$ en 2018-19 (1 162 463 \$ en 2017-18), les charges administratives se situent à 6,39 % en 18-19 (6,23 % en 2017-18).

États financiers au 30 juin 2019 (suite)

Nature des charges : 113 724 407 \$



Rémunération : 77 061 914 \$





3644, rue Saint Jules, Jonquière (Québec) G7X 2K9
418 542-7551 | csjonquiere.qc.ca